

Compte-rendu de la réunion pédagogique

Intervention de M Launay, IA-DASEN du Bas-Rhin

M Launay souligne et partage l'engagement des équipes, l'ambition qui les anime. La question est de savoir comment faire réussir les élèves les plus fragiles au sein de notre institution qui est assez exigeante (textes, programmes...), comment les mettre dans une dynamique de réussite et de satisfaction. L'école est obligatoire pour les enfants et fait obligation à la nation de les recevoir et de les faire réussir.

Le dispositif « Plus de maitres que de classes » a été mis en œuvre avec beaucoup d'engagements, de réussites, avec une capitalisation de nombreuses compétences (co-animation, regards croisés expérimentés...). Il faut s'appuyer sur ces réussites et voir comment on peut continuer d'avancer.

Aujourd'hui, le ministre propose une lecture différente : la mise en place des classes de CP dédoublées. Dans le Bas-Rhin, la totalité des classes de CP en REP seront dédoublées à la rentrée de septembre 2018. La totalité des classes de CE1 en REP ont vocation à être dédoublées à la rentrée suivante. Il conviendra de voir avec les mairies les conditions des locaux. Il faudra peut-être adapter le modèle pédagogique aux possibilités (1 enseignant avec son groupe classe dans une salle / 2 enseignants avec les deux groupes classes dans une classe).

La démarche souhaitée est de s'appuyer sur les expériences capitalisées par les uns et les autres. A partir de la mi-novembre, M Ladaïque et Mme Petersen viendront à la rencontre des directeurs dans chaque école. Les échanges porteront sur comment on peut s'appuyer sur les expériences, les possibilités, afin de construire ce dédoublement des classes de CP. Il faudra certainement accueillir de nouveaux collègues.

Une faiblesse notée du dispositif « Plus de maitres que de classes » est que le maitre+ travaille sur plusieurs niveaux, plusieurs classes avec le sentiment de ne pas pouvoir aller forcément jusqu'au bout des démarches. Avec le dispositif de dédoublement des classes de CP, il faudra construire comme un approfondissement des possibilités offertes par le dispositif « Plus de maitres que de classes » parce que chacun assurera la pleine responsabilité pédagogique du groupe confié. Il sera possible de décroisonner, de faire de la co-animation avec un volume horaire supérieur à celui d'aujourd'hui.